



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : mairiedenancay@wanadoo.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 JUIN 2023

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 11

Votants : 12

Date de la convocation :
15/06/2023

Date d'affichage :
15/06/2023

**OBJET : Plan de
financement prévisionnel de
l'opération « chemins de
randonnées »**

L'an deux mille vingt-trois
le vingt-deux juin à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER, PINGUET,
RAGOBERT, URBAIN.

Excusée : Madame GUÉRU.

Absents : Madame BOUHOURS, Messieurs BARRÉ, BONNOT.

Secrétaire : Madame FONTENY.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le Maire présente au conseil le plan de financement prévisionnel de
l'opération « chemins de randonnée ».

Le montant des travaux comprenant l'achat d'un panneau général, de la
signalétique, l'assistance technique du CIT et des imprévus s'élève à
16 110.28 € H.T.

Les recettes sont les suivantes :

- Subvention du Conseil Départemental du Cher : 20 % : 3 226.06 €
- Subvention État (DETR) : 50 % : 8 055.14 €
- Autofinancement : 30 % : 4 833.08 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
a accepté ce plan de financement prévisionnel.

Fait à Nançay, le 23 juin 2023

La secrétaire,

La 1^{ère} adjointe,

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Nathalie FONTENY.

Murielle BOUGIS.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 23 juin 2023.